Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1975)

Rubrik: Information et relations publiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fonds Shôken: 54^e distribution

Les Croix-Rouges de Birmanie, d'Ethiopie, de Gambie, du Ghana, du Népal, du Panama et du Paraguay ont été les bénéficiaires de la 54^e distribution — 145 000 francs suisses au total — des revenus du Fonds de l'Impératrice Shôken.

Les sept Sociétés nationales mentionnées répondaient aux critères d'attribution. Les demandes d'allocation ont été examinées par une Commission paritaire, composée de représentants de la Ligue et du CICR. (Les bilan et compte de résultat, ainsi que le détail des attributions, sont publiés par la Revue internationale de la Croix-Rouge; pour 1974, voir le N° 678, juin 1975).

V. RELATIONS AVEC LES ORGANISA-TIONS INTERNATIONALES

Chargé notamment du contact avec les Nations Unies et leurs institutions spécialisées, particulièrement les organismes assumant les tâches humanitaires (Haut-Commissariat pour les Réfugiés, UNDRO, UNICEF, etc.), le délégué du CICR auprès des organisations internationales a vécu le printemps sous la pression des événements d'Indochine. A New York, il a été appelé à assister aux réunions quotidiennes convoquées par le Coordinateur des opérations de secours des Nations Unies en Indochine, désigné par le Secrétaire général. Plus tard dans l'année, des contacts très étroits ont été maintenus au fur et à mesure des développements affectant la situation en Angola.

De l'automne à la fin de l'année, ce sont les débats de la 30° session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui ont principalement occupé le délégué auprès des organisations internationales et ses collaborateurs. Principaux sujets: Timor et le Sahara occidental; la situation des droits de l'homme au Chili et dans les territoires occupés par Israël; Chypre; la discrimination raciale et les problèmes de l'Afrique australe; le désarmement et la question du napalm et les autres armes incendiaires; les travaux de la Conférence diplomatique.

Pendant la même période, les débats en Conseil de sécurité sur plusieurs de ces questions ont été également suivis de près par les observateurs du CICR.

D'autres réunions, conférences, assemblées ou congrès ont été suivis, en particulier:

 la 31^e session de la Commission des droits de l'homme du Conseil économique et social des Nations Unies (débats sur les droits de l'homme au Chili, dans les territoires occupés par Israël, en Rhodésie, Afrique du Sud et Namibie),

- la 58^e session de l'ECOSOC (rapport de la Commission des droits de l'homme),
- l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé (situation médicale dans les territoires occupés par Israël, où un délégué-médecin du CICR a encore accompli une longue mission en 1975 (voir page 23),
- le 5° Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants,
- diverses réunions des organisations non gouvernementales intéressées aux droits de l'homme, aux problèmes du désarmement et au droit international humanitaire.

Le Congrès sur la prévention du crime, qui a réuni à Genève un millier d'experts (criminologistes, policiers, responsables de services pénitentiaires, etc.) a permis au CICR de nouer d'utiles contacts et d'expliquer aux délégations présentes les activités développées par l'Institution dans les prisons, particulièrement en faveur des détenus politiques. Le congrès s'est également penché sur la torture et à cette occasion le Président du CICR, au cours d'un colloque réuni par « Amnesty International », a fait un exposé sur le thème: « Torture: application et diffusion des règles minima ».

La deuxième session de la Conférence diplomatique a également retenu l'attention du délégué auprès des organisations internationales, qui en a suivi les travaux à Genève avant d'observer leur portée aux Nations Unies à New York.

VI. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Sensibilisée par la fin des guerres du Cambodge et du Vietnam, par les conflits d'Angola, de Timor et du Liban, par les événements d'Erythrée et du Kurdistan irakien, l'opinion publique mondiale a eu en 1975 plus d'une occasion de s'intéresser aux opérations menées par le CICR dans le monde, dans les points chauds comme sur les théâtres de conflits ou d'événements antérieurs, tels le Moyen-Orient, Chili et Chypre.

A Genève, la Division presse et information a aussi connu des heures chaudes, en particulier lors des ultimes soubresauts des conflits du Cambodge et du Vietnam. Près de 40 communiqués de presse ont été diffusés et quatre conférences de presse ont été tenues au siège de l'Institution.

Des délégués-information ont été dépêchés à Phnom-Penh, à Saïgon et en Angola, à la fois pour accomplir des missions d'information au profit du CICR et des donateurs, et servir de porte-parole auprès des nombreux journalistes de tous horizons couvrant ces événements. Des photographes ont également été envoyés en Indochine, ainsi qu'en Angola.

Deux films 16 mm montrant les opérations de secours au Cambodge (produit par INDSEC) et au Vietnam (tourné par la TV suisse) peu avant la fin de ces deux conflits, ont rejoint les archives cinématographiques du CICR.

Publications et autres productions

Le « CICR en action », publication essentiellement destinée au monde de la Croix-Rouge et aux Gouvernements mais également distribuée à la presse, a régulièrement paru en 1975, de même que « Contact », organe commun Ligue-CICR destiné aux services de presse des Sociétés nationales.

A l'occasion de la collecte de septembre auprès du public suisse, le CICR a publié une feuille d'information intitulée «Le CICR en 13 questions», distribuée à plus d'un million de ménages en Suisse.

L'information adressée aux Sociétés nationales et relative aux opérations en cours a été accompagnée de nombreuses photos couvrant tous les aspects des activités du CICR.

Outre la réalisation de documents sonores sur les opérations en cours, le Service de radiodiffusion du CICR a continué de produire en 1975 des séries d'émissions destinées principalement au Tiers-Monde et diffusées tous les deux mois sur la fréquence 7210 Khz réservée à la Croix-Rouge, ainsi que sur les fréquences ondes courtes de la radiodiffusion suisse, par les émetteurs nationaux.

Enfin, un film intitulé « Au commencement... Solferino », constitué de documents tirés des archives du CICR et de la Cinémathèque suisse, a été réalisé par le CICR et inclus dans le catalogue des films pouvant être achetés ou empruntés. Il existe en version française, anglaise, espagnole, allemande et arabe.

Relations publiques

Le « CICR en 13 questions », abondamment diffusé, a été l'instrument principal des relations publiques du CICR en Suisse.

Des représentants de l'Institution ont participé en Suisse à de nombreuses réunions de la Croix-Rouge, organisées à l'échelon du Comité central de la Croix-Rouge suisse ou de ses sections locales.

Les visiteurs reçus au siège ont été nombreux, puisqu'on en a dénombré 4 558, qui ont assisté à 220 séances de cinéma. Le spectacle en multivision illustrant les activités et l'histoire du CICR a été projeté 177 fois.

Expositions

La deuxième exposition mondiale des télécommunications *Telecom 75* ouverte à Genève du 2 au 6 octobre a permis au CICR de se présenter au public par le biais des liaisons radio entretenues par le siège de Genève avec les délégations opérant sur le terrain.

Durant les heures d'ouverture de l'exposition, c'est par le stand du CICR créé à *Telecom 75* qu'a été écoulé l'ensemble du trafic radio de l'Institution. Cette attraction se doublait d'une multivision sur trois écrans, montrant l'importance des radiocommunications dans les opérations du CICR, à côté d'un bref reflet historique retraçant la création et le développement du Service des télécommunications du CICR (voir page 30).

D'une façon plus modeste, le CICR a également participé à des expositions à Boston, à Montréal, à Paris (exposition sur la Croix-Rouge organisée par la Croix-Rouge française à la Maison de la Radio) et à Zurich.

VII. PERSONNEL

En dépit de la multiplication des conflits en 1975, l'effectif du personnel du CICR — non compris le personnel mis à sa disposition par les Sociétés nationales — a légèrement régressé. L'effectif moyen s'est établi comme suit:

_	siège	238 collaborateurs	(1974: 227)
_	terrain	85 délégués	(126)
	total	323 personnes	(353)
_	personnel recruté sur place	130	(220)

La diminution constatée sur le terrain s'explique principalement par la réduction des effectifs à Chypre (de 45 à 3), en Asie-Océanie (fin de l'action au Cambodge en avril) et en Amérique latine (réduction des activités de secours au Chili).

En raison du conflit d'Angola, c'est la zone Afrique qui a vu son effectif croître en 1975, passant de 5 délégués à 25 (sans compter les dizaines de médecins, chirurgiens, infirmières et infirmiers mis à la disposition du CICR par les Croix-Rouges du Danemark, de France, de Grande-Bretagne, de Suède et de Suisse, pour l'action en Angola).

Délégations: nombreuses candidatures

Plus de 500 candidatures ont été enregistrées en 1975 par le CICR pour la fonction de délégué, contre 360 en 1974. La récession économique n'est probablement pas étrangère à ce regain d'intérêt pour l'action humanitaire.

Sur le total de 521 candidatures reçues, 129 émanaient de personnes de nationalité étrangère, qui ne pouvaient entrer en ligne de compte pour la fonction de délégué. Ces candidats ont été invités à s'adresser aux Sociétés nationales de leurs pays.

Sur les 392 candidatures suisses examinées, 86 ont été retenues et 306 (78%) écartées.

Cours de formation: 98 participants

Le cours d'introduction à la fonction de délégué, à l'issue duquel s'opère la sélection définitive, a été organisé à quatre reprises au Centre de rencontres de Cartigny (Genève). Il a réuni 98 participants (dont 17 femmes), soit les candidats retenus lors de la présélection, ainsi que des collaborateurs du CICR. Treize personnes venaient du Groupe pour Missions internationales du CICR. (Créé en 1962, le GMI a pour tâche de recruter plus particulièrement du personnel spécialisé — médecins, opéra-